

# LOCATIONS D'APPARTEMENTS À LA MONTAGNE

## Saison hiver 2025

DESTINATIONS	TYPOLOGIES APPARTEMENTS	TARIFS PAR SEMAINE DU SAMEDI AU SAMEDI (7 nuits)								
		Participation du COS de 35 %								
		04/01/25 au 11/01/25	11/01/25 au 18/01/25	18/01/25 au 25/01/25	25/01/25 au 01/02/25	01/02/25 au 08/02/25	08/02/25 au 15/02/25	15/02/25 au 22/02/25	08/03/25 au 15/03/25	15/03/25 au 22/03/25
							Vacances scolaires			
<b>PRA LOUP (ALPES DU SUD)</b> Le Village de Praroustan	T2/6 pers. (env. 39 m <sup>2</sup> )	238,00 €	284,00 €	303,00 €	330,00 €	330,00 €	744,00 €	874,00 €	211,00 €	188,00 €
<b>ORCIERES MERLETTE (ALPES DU SUD)</b> Roquebrune le Vallon	T2/4 pers. (30 à 35 m <sup>2</sup> )	216,00 €	284,00 €	326,00 €	371,00 €	371,00 €	998,00 €	1 079,00 €	284,00 €	216,00 €
<b>SUPERDEVOLUY (HAUTES ALPES)</b> L'Orée des Pistes	Chalet 6 pers. (40 à 50 m <sup>2</sup> )	289,00 €	339,00 €	408,00 €	468,00 €	468,00 €	1 101,00 €	1 252,00 €	280,00 €	252,00 €
<b>VARS (HAUTES ALPES)</b> Pra Sainte Marie	T2/4 pers. (32 m <sup>2</sup> )	280,00 €	316,00 €	358,00 €	399,00 €	399,00 €	842,00 €	933,00 €	298,00 €	275,00 €

### Chaque location comprend à minima :

- Linge de lit
- TV
- Ménage d'appoint (sauf cuisine et vaisselle)
- Accès à la piscine chauffée
- Assurance multirisques

### Ne comprend pas :

- La taxe de séjour (à régler sur place)
- La caution qui sera demandée lors de la remise des clés

### **Réservations :**

- Inscriptions jusqu'au vendredi 11 octobre 2024 – 17h30
- Bulletin de réservation et descriptifs des logements à télécharger sur le site du COS ([www.cos-martigues.fr](http://www.cos-martigues.fr)) ou à retirer à l'accueil du COS.

### **Règlements :**

- A l'inscription : Règlement 30 % **uniquement par chèque à l'ordre du COS** (remis en banque fin octobre après validation de l'inscription),
- Après confirmation des inscriptions : possibilité de règlement en carte bancaire et en ligne,
- Possibilité d'échelonner les paiements,
- Solde exigé 1 mois avant le départ,
- Remise du bon de séjour à réception de votre solde.

### **À savoir :**

- Tirage au sort possible : priorité aux premières demandes (contrôle des participations enregistrées sur les années précédentes),
- 1 appartement mis à disposition par destination et par semaine.